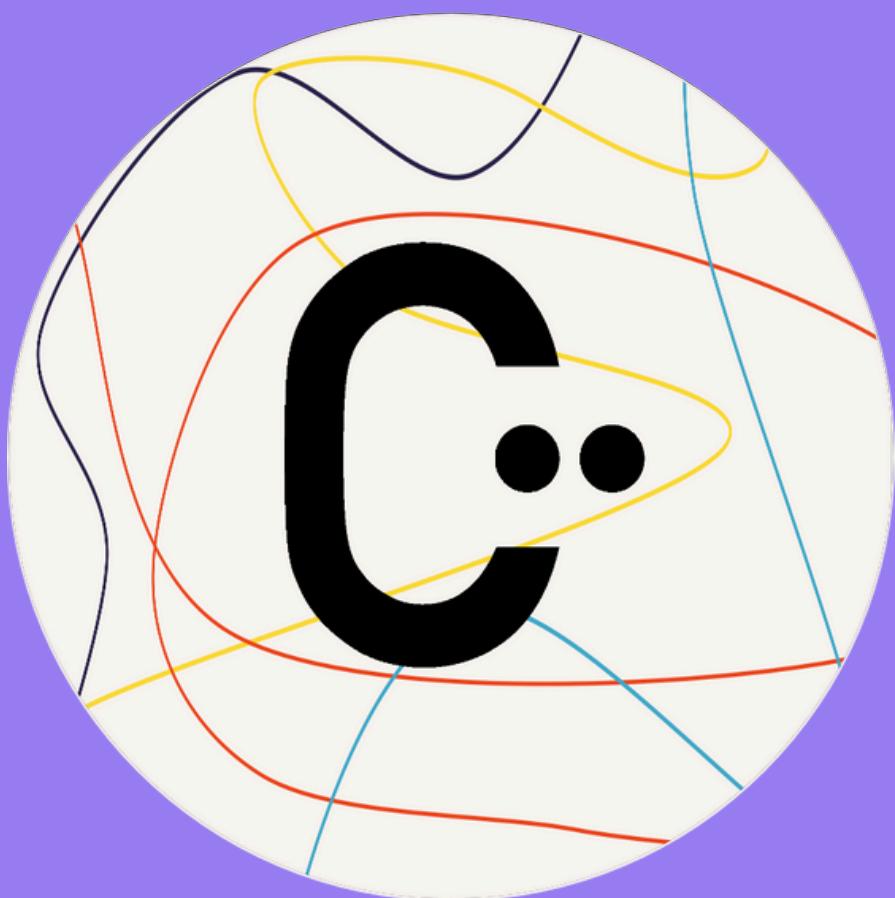




CHAPITRE ..2

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



Rapport d'activité 2024

CHAPITRE•2

Sommaire

Editos	4
Chapitre 2	6
L'année 2024 en bref	8
Faits marquants	
Chiffres clés	
Programme Côte à Côte	10
Service de Suite	14
Insertion professionnelle	18
2024 c'était aussi...	22
Bilan financier.....	24
Nos partenaires.....	29
Partenaires associatifs	
Partenaires financiers	
Remerciements	30

Éditos



C'est avec une grande fierté et beaucoup d'enthousiasme que je vous adresse ce message pour marquer le bilan de notre première année. Le 1er janvier 2024 Capitales et Tirelires d'Avenir fusionnaient pour accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité vers l'autonomie par une double intégration sociale et professionnelle.

Nos équipes se sont mobilisées avec une remarquable rapidité, démontrant qu'une synergie solide est au cœur de notre réussite commune.

L'année écoulée a été une véritable période de structuration et d'optimisation interne. Nous avons mis en place des ressources humaines adaptées ainsi que des processus et outils performants pour accompagner notre croissance. Cette structuration a permis à notre nouvelle entité d'opérer dans un cadre rigoureux et innovant, garantissant ainsi la qualité et l'efficacité de nos actions.

Nos partenaires ont adhéré à notre nouvelle offre, prouvant la confiance qu'ils placent dans notre mission. Ce soutien essentiel témoigne de la pertinence de notre démarche et du potentiel de notre modèle.

Parallèlement, nous avons accueilli et fédéré plus de 150 nouveaux bénévoles qui insufflent chaque jour une énergie renouvelée à notre action collective en faveur des jeunes.

Notre volonté constante de nous améliorer nous a poussés à affiner la mesure de notre impact et à optimiser l'efficacité de nos initiatives par l'innovation, afin de répondre toujours mieux aux besoins des jeunes et de nos partenaires.

Enfin, le lancement de l'essaimage représente un tournant majeur dans notre développement. Notre participation au ZEvent nous a donné les moyens financiers pour une réPLICATION de nos actions dans une perspective d'aider plus de jeunes sur l'ensemble du territoire. Ceci est concrétisé par l'ouverture d'un nouvel établissement à Marseille début 2025. En parallèle nous avons été choisis par « La France s'Engage » qui nous garantit d'être accompagné par des experts qui nous aideront pendant 3 ans à changer d'échelle.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, par leur engagement, leur passion et leur détermination nous permettent de réaliser notre mission.

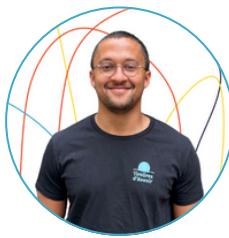
Restons mobilisés, innovants et inspirés pour l'avenir.



Jean-Luc Fourniou
Président



Louis Falga
Codirecteur Général



Benoit Floquet
Codirecteur Général

L'année 2024 s'est déroulée dans un climat politique tendu et qui met sous tension nos organisations.

La loi immigration, adoptée début 2024, est venue durcir les conditions d'accès au séjour pour les ressortissants étrangers, menaçant directement l'accès aux droits des jeunes majeurs étrangers, y compris ceux passés par la Protection de l'Enfance.

Une Commission d'Enquête sur les manquements des politiques publiques de Protection de l'Enfance a pointé du doigt la défaillance chronique de l'Etat et les graves dysfonctionnements de prise en charge dans certains territoires dans une relative indifférence parlementaire. Les travaux ont été interrompus par la dissolution de l'Assemblée Nationale au mois de juin. Ils ont repris à l'automne et un rapport final devrait être disponible au printemps 2025.

Dans un contexte d'instabilité politique exceptionnelle, le budget de l'Etat 2025 n'a pu être voté en 2024. Des réductions importantes des dépenses de l'Etat sont prévues et devraient impacter le financement associatif ainsi que le budget des collectivités, notamment des Départements, déjà affectés par de fortes baisses de recettes fiscales par ailleurs. C'est une très mauvaise nouvelle pour les associations, qui devraient voir les financements publics fortement diminuer en 2025. Les Missions Locales par exemple, en charge de l'insertion professionnelle des jeunes, devraient faire face à des difficultés accrues dans l'accompagnement en 2025 : la dotation directe de l'Etat devrait baisser, les dotations des collectivités également.

Par ailleurs, plusieurs études publiées en 2024 indiquent que l'isolement chez les jeunes a explosé ces dernières années* et a des conséquences délétères sur leur santé mentale*. Ces études montrent que la précarité est un facteur aggravant du phénomène.

Quelques signaux positifs tout de même : les décrets d'application de la Loi Taquet sont passés en 2024 et les Départements semblent commencer à se mettre en ordre de marche : les placements à l'hôtel de mineurs semblent se raréfier et le mentorat commence à être mis en place plus largement.

La Santé Mentale a été désignée comme « Grande Cause Nationale 2025 », dans un contexte d'explosion de l'isolement et des problèmes de santé mentale chez les jeunes ces dernières années.

Plusieurs administrations nationales (Education Nationale, Travail) semblent porter une attention croissante à l'importance des Compétences Psychosociales (CPS) dans l'accompagnement éducatif des jeunes, notamment ceux pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Autant de signaux faibles qui dessinent, peut-être, un nouveau cadre d'action pour les années à venir. Reste à voir si ces ambitions se traduiront en moyens réels, en continuité des parcours, en respect concret des droits des jeunes.

Au milieu de cette complexité, une certitude : il faudra continuer de documenter les angles morts, d'alerter sans relâche, de construire des alliances, et de faire vivre, sur le terrain, des réponses concrètes aux situations d'isolement, de précarité, d'invisibilité. C'est dans ce travail d'équilibriste – entre plaidoyer, accompagnement et structuration – que se joue aujourd'hui une part décisive de notre capacité collective à ne pas laisser toute une génération sur le bord du chemin.

Chapitre 2

L'année 2024 marquait un réel tournant pour Chapitre 2. Issue de la fusion entre les associations Tirelires d'Avenir et Capitales en début d'année, Chapitre 2 a dû répondre à des enjeux de taille : structurer la nouvelle organisation, répondre de façon adaptée aux profils variés des jeunes accompagnés (mineurs et majeurs), et convaincre ses partenaires, à la fois sociaux et financiers, de la pertinence de notre nouvelle offre de services.

À ces enjeux s'est ajouté celui du développement de nos actions sur de nouveaux territoires. La reconnaissance de la fondation La France s'Engage, ainsi que notre sélection comme association bénéficiaire du ZEvent (événement caritatif national de streaming), nous ont permis de voir encore plus grand et de lancer un travail d'essaimage de nos actions dès 2024.

NOTRE MISSION

Accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité à s'insérer professionnellement et socialement dans la vie, vers l'autonomie.

NOS VALEURS

Intégrité

Alignés avec notre mission, fidèles à nos responsabilités

Détermination

Toujours à l'écoute, sans jamais rien lâcher

Adaptabilité

Faire de chaque changement une opportunité

Considération

Pour construire la confiance et vivre la convivialité

Des actions fondées sur une démarche d'aller-vers

La réussite des actions de Chapitre 2 repose sur une démarche d'aller-vers. Afin de la renforcer et d'accompagner toujours plus de jeunes en situation de vulnérabilité, un pôle dédié à la relation avec nos partenaires d'action sociale a été créé en 2024. L'objectif : aller à la rencontre des jeunes pour répondre au plus près de leurs besoins, rappeler régulièrement aux équipes éducatives la transversalité de notre offre afin qu'elles s'en emparent, et faciliter la collaboration et les co-accompagnements.

Nos actions en 2024

Pour accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité vers l'autonomie, c'est à dire l'insertion sociale et professionnelle, Chapitre 2 proposait en 2024, trois types d'actions, distincts et cumulables :

- **Un "Service de Suite"**, pour accompagner les jeunes qui arrivent en fin de prise en charge ASE et ne peuvent être accompagnés par le droit commun dans leurs démarches d'accès à l'autonomie (accès aux droits, au logement, à la santé, etc.) ;
- **Un programme de mentorat horizontal**, Côte à Côte, pour rompre l'isolement et favoriser le développement de compétences psychosociales essentielles à l'insertion, à travers la création de lien social ;
- **Un accompagnement à l'insertion professionnelle** multi-formes adapté aux besoins des jeunes tout au long de leurs parcours, depuis l'orientation jusqu'à la recherche concrète d'un stage ou d'un emploi par exemple.

Notre organisation

En 2024, Chapitre 2 comptait une vingtaine de personnes dans l'équipe et était pilotée par un Conseil d'administration composé de six administrateurs, présidé par Jean-Luc Fourniou. Le conseil se réunit régulièrement pour voter les décisions stratégiques de l'association.



NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les grands enjeux de 2024

Chapitre 2 a dû faire face à différents enjeux en 2024 :

- Ressources humaines (salariées et bénévoles) : fusionner et intégrer les équipes salariées et bénévoles des deux associations ;
- Partenariats : faire adhérer les partenaires à notre nouvelle offre et restructurer notre modèle de collaboration pour travailler de façon adaptée avec tous ;
- Recrutement des bénévoles : recruter et former de nouveaux bénévoles pour répondre à la demande croissante d'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes ;
- Outils et processus : harmoniser les outils et processus des deux associations pour une intégration optimisée et un suivi efficace des situations des jeunes ;
- Impact : poursuivre le travail mené sur notre mesure d'impact en identifiant de nouveaux indicateurs dans le but de proposer une mesure globale de l'impact de nos différentes actions.

2024 en bref...



JANVIER

Premier séminaire de l'équipe Chapitre 2

Deux jours en équipe, rythmés par des formations et un travail sur les objectifs à atteindre pour l'année



AVRIL

Ftour avec tous les jeunes de l'asso

Première édition du Ftour Chapitre 2, avec les jeunes accompagnés et les bénévoles



JUILLET

Chapitre 2 lauréat La France s'Engage !

Chapitre 2 bénéficiera d'un accompagnement personnalisé et d'une dotation financière pour lancer son développement sur le territoire



SEPTEMBRE

Chapitre 2 Au ZEvent 2024

Chapitre 2 fait partie des associations bénéficiaires des fonds collectés pendant ce grand événement caritatif de streaming

...et en chiffres

Nombre de jeunes accompagnés par Chapitre 2, tous programmes confondus

377

250

Nombre de jeunes participants au programme Côte à Côte

86

Nombre de jeunes participants à la Journée des Métiers

72

Nombre de rencontres collectives organisées

74

Nombre de jeunes accompagnés par le Service de Suite

92

Nombre de jeunes coachés dans leur insertion professionnelle

Programme Côte à Côte



“

Je n'avais plus trop l'énergie de communiquer avec du monde, notamment avec les nouvelles personnes. Au fur et à mesure, le fait d'interagir avec les gens lors des évènements collectifs m'a permis d'apprendre ça et je me sens en mesure de le réinvestir dans l'avenir.

Oumar, participant du programme

Rappel des objectifs

Le programme de lien social Côte à Côte vise à rompre l'isolement total ou relatif des jeunes en situation de vulnérabilité, ainsi qu'à développer les savoirs et savoir-être clés pour la réussite de leur insertion (ou compétences psychosociales).

Pour répondre à ces objectifs, le programme propose un parcours de binôme de 6 mois minimum (en moyenne 9 mois), entre deux jeunes du même âge et de milieux sociaux différents, rythmé par trois phases venant chacune répondre à des objectifs spécifiques :

PHASE 1

Temps collectifs

Apprendre à connaître son binôme, étendre son réseau, développer son écoute, son expression orale et sa confiance en soi.

PHASE 2

Défis de binômes

Développer la relation interpersonnelle et de nouveaux centres d'intérêt, favoriser la sortie de sa zone de confort.

PHASE 3

Projet de binômes

S'emparer des ressources de son environnement et les mobiliser pour mener à bien un réalisation personnelle valorisante

Mesure d'impact

L'impact du programme de lien social Côte à Côte est mesuré tout au long de l'année par nos équipes, suite à un premier travail de collaboration mené en 2022 avec le cabinet de conseil Goodwill Management.



Tina et Jules, défi bénévolat



Julia et Mohamed, défi peinture



Obed et Amine,
projet "10K des pères Noël"



Kassim et Lucie,
défi visite de l'aquarium

Les questionnaires partagés aux participants, à la fois quantitatifs et qualitatifs nous permettent d'évaluer les différents axes travaillés sur le programme : écoute, diversification de l'entourage, confiance en soi, en les autres et en l'avenir, réduction du stress, etc. Chez les jeunes mentorés ayant terminé le programme en 2024 et ayant répondu au formulaire de satisfaction :

96%

affirment que le programme leur a permis de diversifier leur entourage

82%

affirment avoir plus confiance en eux grâce au programme

81%

affirment que le programme leur a permis de mieux gérer leur stress

67%

affirment que le programme leur a permis d'être plus à l'aise pour parler en public

Chiffres clés 2024

250 jeunes

ont participé au programme

72 activités

collectives ont été organisées

40 interventions

chez nos structures partenaires pour présenter le programme aux jeunes

Un projet pédagogique en amélioration continue : zoom sur les CPS

En 2023, suite à une instruction interministérielle émise en 2022, la Direction Générale de la Cohésion Sociale et la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ont publié une feuille de route intersectorielle pour le développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes sous protection (ASE/PJJ). Le programme Côte à Côte répond à cet objectif en proposant un cadre propice au développement de ces compétences : rencontres collectives récurrentes, influence de l'entourage, valorisation des réussites, etc.

Six objectifs spécifiques ont été identifiés pour permettre aux participants de développer les CPS essentielles à une insertion sociale réussie :

- Rencontrer de nouvelles personnes et multiplier les références d'identification positives.
- Améliorer sa connaissance et son estime de soi, ainsi que sa gestion du stress et des émotions.
- Améliorer sa connaissance de son environnement et savoir s'y adapter.
- Apprendre à créer des liens de sociabilité de qualité et à faire confiance.
- S'affranchir de la posture de bénéficiaire, développer sa proactivité et se (re)mobiliser sur ses projets.
- œuvrer à son épanouissement individuel et à son développement personnel.

“

Ça m'a appris à sortir, à parler, à avoir confiance en moi-même, à comprendre comment les autres sont et à m'ouvrir, à être moins méfiant des autres.

Biovan, participant du programme



Sortie au parc Vincennes, été 2024



Activité "initiation à la comédie musicale",
au Théâtre du Châtelet

Ouverture du programme aux mineurs

Une des grandes nouveautés du programme Côte à Côte en 2024 était l'ouverture du programme aux jeunes mineurs prise en charge par l'ASE. Cette évolution a été mise en place pour répondre à la demande de nos partenaires ASE qui prennent en charge les jeunes dans les structures collectives/foyers. Dans ce cadre, nos modules d'intervention en structure ainsi que nos processus ont été mis à jour pour répondre aux attentes d'un public plus jeune et pour respecter le cadre légal. Le programme a lui aussi été adapté, notamment à travers le développement de temps "hors programme" (sorties collectives organisées les weekends par exemple).

En 2024, 84 jeunes en cours de prise en charge ASE nous ont été orientés sur le programme.

Zoom sur le recrutement, l'accueil et le suivi des binômes

Le programme repose sur la mise en binôme de deux jeunes du même âge, aux parcours différents : un jeune en situation de vulnérabilité et/ou d'isolement (le mentoré) avec un jeune bénévole du même âge (le mentor). La relation avec nos partenaires et notre démarche d'aller-vers sont essentielles pour toucher les jeunes en situation de vulnérabilité et les inviter à rejoindre le programme. En 2024, ce sont **40 interventions qui ont eu lieu chez nos partenaires pour présenter le programme aux jeunes et les y inscrire.**

Les jeunes mentors proviennent eux principalement des plateformes de bénévolat en ligne et sont toutes et tous formés à la posture d'horizontalité attendue dans le cadre de ce programme, et sensibilisés à la situation des jeunes mentorés.

Le processus d'entrée dans le programme a lui aussi été mis à jour en 2024 pour diminuer le nombre de rétractations en cours d'inscription. Les participants sont aujourd'hui invités à participer à un premier temps collectif "test" avant de finaliser leur adhésion au programme. Cette nouvelle étape permet aux jeunes de mieux comprendre l'essence du programme et de les inscrire plus rapidement. Elle permet aussi aux équipes de mieux connaître les participants avant de leur associer un binôme, favorisant des matchs plus qualitatifs et une meilleure expérience du programme dans son ensemble.

Les binômes sont suivis par un référent (une personne de l'équipe Chapitre 2) dont le rôle est essentiel pour faciliter la création de la relation et éviter les abandons potentiels en cours de parcours (relances de groupes et individuelles, organisation d'entretiens entre chaque phase, partage de conseils, etc.).

Un référent ne suit pas plus de vingt binômes, pour assurer une expérience qualitative du programme.



Temps collectif "test" sur le thème de la danse et de la musique



Sortie collective aux Buttes Chaumont

L'animation des temps collectifs

L'organisation des 72 temps collectifs organisés en 2024 a été possible grâce au développement de nos animations. De nombreuses personnes inspirantes (l'humoriste Noam Sinseau, le rappeur Hash24, le créateur El Negociateur, etc.) sont venus à la rencontre des jeunes pour leur partager leur parcours et animer des activités créatives.

L'association Cultures du Coeur nous a également permis de proposer des sorties d'exception aux jeunes : concert d'Hatik à l'Olympia, places pour le musée du Quai Branly, match du Paris FC, etc.

Enfin, le recrutement d'une dizaine de bénévoles animateurs nous a également permis de multiplier le nombre d'activités proposées aux jeunes.

Horizon 2025

En 2025, nous avons pour objectif de développer le programme Côte à Côte sur de nouveaux territoires, et de mettre à jour notre mesure d'impact afin de pouvoir obtenir des résultats harmonisés sur l'ensemble de nos dispositifs, avec la mesure des CPS comme base d'évaluation.

Service de suite



“

Merci pour tout le soutien et la patience, ça m'aide à prendre confiance en moi et à moins paniquer face à la vie d'adulte.

Un jeune accompagné

Rappel des objectifs du dispositif

Le Service de Suite (SdS) de Chapitre 2, lancé fin 2022, propose un accompagnement global et individualisé à des jeunes ayant été placés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), souvent après un Contrat Jeune Majeur, et qui sortent de cette situation de placement en difficulté sociale, voire en rupture.

Ce dispositif donne lieu, grâce à un travail en collaboration étroite avec les dispositifs de l'ASE, à un passage de relais fluide de l'accompagnement des jeunes. La qualité de cette transition permet de sécuriser les parcours et d'éviter les ruptures entre la protection de l'enfance et le droit commun.

Une fois le passage de relais réalisé, l'accompagnement du SdS repose sur deux axes :

- **Accès aux droits et levée des freins**, main dans la main avec les partenaires de droit commun (*séjour et accès aux droits ; hébergement-logement ; insertion professionnelle ; accès aux soins ; bien-être & lien social ; ressources financières*)
- **Accompagnement éducatif et développement des compétences clefs de l'autonomie** (*organisation et anticipation ; adaptabilité et collaboration ; connaissance et estime de soi ; maîtrise des codes sociaux et connaissance de ses droits, etc.*)



Articulation avec le SEJM

Depuis janvier 2024, le Service Educatif Jeunes Majeurs (SEJM), qui accompagne les jeunes majeurs du département de Paris pris en charge par l'ASE et en Contrat Jeune Majeur (CJM) est l'unique prescripteur du Service de Suite. L'articulation de notre collaboration repose sur un modèle de **coaccompagnement par le SEJM et le Service de Suite de Chapitre 2**, en amont de la sortie de l'ASE, dans un but de **sécurisation des parcours**.

Les demandes d'orientation sont étudiées une fois par semaine par nos équipes. Une fois la demande validée, le lien est fait entre le référent de parcours du jeune et son éducateur référent en structure pour organiser une première rencontre tripartite.

Le Service de Suite de Chapitre 2 récupère la référence de l'accompagnement des jeunes lorsqu'ils arrivent au terme de leur CJM.



Promis j'aurais pas de galère quand tu seras pas là. Et si j'en ai, tu m'as appris à bien les gérer moi-même donc ça va le faire.

Un jeune accompagné par le Service de Suite

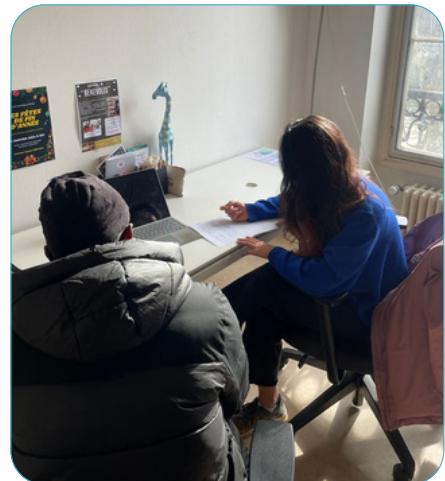
Des files actives réduites

Pour proposer un suivi qualitatif, de proximité et sur le terrain, un travailleur social accompagne maximum 25 jeunes. La demande de nos partenaires étant croissante fin 2023, nous avons recruté une nouvelle travailleuse sociale, en janvier 2024.

Développement de nos partenariats

En 2024, nous avons poursuivi notre travail de collaboration avec les acteurs de droit commun (SIAO, CLLAJ, France Travail, COMEDE, Paris Adresses, etc.). Pour maximiser nos impacts mutuels, nous avons développé un cotravail avec les équipes de la plateforme DIP (Dynamique Insertion Professionnelle) de la Mission Locale de Paris : des rencontres semestrielles sont organisées avec les conseillers DIP pour mettre à jour et piloter le partenariat, et des échanges réguliers ont lieu tout au long de l'année entre nos travailleuses sociales et les conseillers pour co-accompagner les jeunes et travailler sur des situations spécifiques.

Un travail a aussi été lancé avec la Clinique Juridique des étudiants en droit de l'ENS de Rennes. Ce travail vise à mettre à jour les ressources concernant l'accès à l'hébergement d'urgence pour les jeunes et à élaborer des fiches pratiques à destination des professionnels. Ce travail devrait aboutir courant 2025.



Un jeune en rendez-vous dans nos locaux

Mesure d'impact 2024

En 2024, l'équipe du Service de Suite a identifié 53 types de besoins différents chez les jeunes accompagnés, qui peuvent être classés en 7 catégories principales : hébergement-logement, insertion professionnelle, mobilité, accès au séjour, santé, vie quotidienne, bien-être et lien social.

Au total en 2024, les équipes du Service de Suite ont adressé, pour l'ensemble des jeunes, 315 besoins. Ceux qui revenaient le plus étaient liés à l'hébergement-logement (pour 24 % du total des besoins) et à la régularisation et l'accès au séjour (pour 17%).

Chacun des 74 jeunes que nous avons accompagné en 2024 faisait face en moyenne à 4,3 freins à l'entrée dans le dispositif. Au 31/12/2024, 74 % de ces freins avaient été levés, 12 % étaient en attente de traitement par un partenaire, et 9 % étaient en cours de résolution en interne.

Pour découvrir la synthèse de notre mesure d'impact 2024, cliquez [ici](#).

Chiffres clés 2024

74 jeunes

accompagnés socialement

74 % des freins levés

au 31/12/24 grâce au Service de Suite

55 jours

en moyenne pour apporter une réponse à un besoin

Zoom sur la situation des jeunes à la sortie du Service de Suite



Les 10% restants correspondent à des jeunes pour lesquels l'accompagnement s'est terminé sur une absence d'adhésion ou une fin de contact.



Une intervention collective

Développement des interventions collectives

Parce que le développement des compétences clés de l'autonomie nécessite la participation à des rencontres en collectif (prise de parole en public, collaboration, écoute active, etc.) nous proposons aux jeunes accompagnés par le Service de Suite de rejoindre notre programme de mentorat horizontal Côte à Côte. En 2024, ils ont été 14 à rejoindre le programme. Pour celles et ceux pour qui le format du programme ne convient pas, nous proposons des interventions collectives régulières sur des thématiques variées.

En 2024, nous avons convié les jeunes accompagnés par le Service de Suite à : un repas collectif pour célébrer la nouvelle année, une présentation des métiers de l'agriculture avec une association partenaire, une intervention dédiée aux enjeux de santé mentale proposée par des étudiants infirmiers, et une soirée dédiée à la présentation du programme Côte à Côte.

Zoom sur le soutien financier

Chapitre 2 propose aux jeunes sans ressources accompagnés par le Service de Suite de bénéficier d'un soutien financier ponctuel et sur-mesure. Ce soutien permet aux jeunes de sortir de l'urgence et de se concentrer sur le travail mené avec leur référent social.

Les catégories de dépenses pour lesquelles les jeunes nous ont le plus sollicité sont : l'alimentation (78% des jeunes), les déplacements/la mobilité (76% des jeunes), et la communication (74% des jeunes).

Les catégories de dépenses pour lesquelles le montant demandé était le plus élevé étaient l'alimentation (123€ en moyenne), les démarches administratives (119€) et les déplacements (57€).

Chiffres clés 2024

46 jeunes

soutenus financièrement

5 mois

durée moyenne du soutien financier

255 €

mensuels versés en moyenne

91 %

disent que ce soutien leur a permis d'être plus concentrés sur le travail mené avec leur référent social

98 %

disent que ce soutien leur a permis d'améliorer leur vie quotidienne

Objectifs 2025

Un des grands enjeux de 2025 sera le renforcement de nos ressources humaines : la demande de nos partenaires étant en croissance continue, nous allons recruter de nouveaux travailleurs sociaux afin d'accompagner plus de jeunes tout en maintenant la qualité d'accompagnement que permettent nos files actives réduites. Un psychologue sera également recruté à mi-temps pour compléter l'accompagnement proposé aux jeunes. Un autre enjeu sera le développement des outils pour préciser la mesure de notre impact, notamment concernant le développement des compétences psychosociales. Enfin, le Service de Suite a également vocation à être développé sur de nouveaux territoires en 2025.

Insertion professionnelle



“

Mon coach était génial, il était attentif, déterminé et motivé à m'aider. Il a eu un grand impact sur ma motivation. Avec son aide, j'ai pu trouver un stage en administration.

Une jeune coachée

Contexte 2024

Les programmes d'insertion professionnelle de Chapitre 2 ont pour objectif de permettre aux jeunes d'ouvrir leur champ des possibles et de leur proposer de se projeter sur un projet d'insertion professionnelle. En 2024, suite à la fusion, nos enjeux principaux sur cet axe étaient de répondre de façon adaptée à de nouveaux besoins (ceux des jeunes majeurs notamment, public historique de Tirelires d'Avenir, non accompagnés jusqu'alors dans leur insertion professionnelle), de former de nouveaux bénévoles pour répondre à une demande croissante, et de développer les outils nécessaires pour suivre efficacement l'avancée des situations des jeunes au sein des différents programmes.

L'année 2024 était donc synonyme de structuration et de tests, pour répondre au mieux aux nouveaux besoins identifiés sur le terrain.

Chiffres clés 2024

92 coachings

lancés en 2024

86 jeunes

présents à la journée des métiers

77 bénévoles

recrutés et formés

Rappel de la démarche

Les programmes d'insertion professionnelle de Chapitre 2 reposent sur une démarche d'aller-vers : nos équipes se déplacent au sein de nos structures partenaires pour aller à la rencontre des jeunes et leur présenter nos différentes actions. Des rendez-vous réguliers avec les équipes éducatives sont également mis en place pour faire le point sur les différentes situations des jeunes et favoriser un partage d'information fluide, pour une meilleure efficacité dans l'accompagnement.

Les ateliers collectifs

Jusqu'en 2023, des ateliers en petits groupes étaient proposés aux jeunes de nos structures partenaires. L'objectif : permettre, via la participation à 3 modules, d'acquérir de premiers codes du monde professionnel (rédaction de CV et de lettre de motivation, simulation d'entretien, démarchage, etc.).

De nouveaux formats ont été testés en 2024 afin de lever un blocage identifié : le désengagement des jeunes au fil des différents modules. Nous avons proposé de nouveaux formats, plus ludiques et plus courts, pour faciliter l'adhésion des jeunes.

Si ces nouveaux formats n'ont pas été pérennisés par manque de ressources humaines allouées à ce sujet en 2024, ils nous ont permis de nourrir notre étude sur les besoins liés à l'insertion professionnelle des jeunes. Lancé en 2024 et poursuivi en 2025, ce travail a pour but de proposer, in fine, de nouvelles solutions aux jeunes, efficaces et adaptées à leurs besoins.



Ali et sa coach, Marie, en rendez-vous au local

Chapitre 2

Journée des Métiers 2024

Notre Journée des Métiers annuelle s'est tenue en novembre, à la Mairie du 17e arrondissement.

Une centaine de jeunes ont répondu présents à notre invitation, accompagnés, pour la plupart, de leurs éducateurs ou référent social.

Une cinquantaine de bénévoles aux activités professionnelles variés étaient sur place pour présenter leur secteur, leur métier, et répondre à toutes les questions des jeunes. Du marketing à l'aviation en passant par l'esthétisme ou le football, il y en avait pour tous les goûts !

Cette année encore, nous avions la chance d'avoir un stand tenu par le CIDJ (Centre d'Information et de Documentation Jeunesse), utile pour éclairer les jeunes sur la diversité des formations existantes.

Enfin, la traditionnelle pizza à partager tous ensemble a encore une fois été un grand succès et a permis à tous d'échanger dans un cadre convivial et informel.



La Journée des Métiers, 2024

“

**Je m'entendais bien avec ma coach !
Elle m'a appris à faire un CV, à
contacter des écoles, et elle m'a aidé
à trouver un patron pour une
alternance. Grâce au coaching, je me
sens aussi plus à l'aise à l'oral.
J'aime beaucoup mon expérience
avec Chapitre 2, j'ai appris pleins de
truc que je ne connaissais pas.**

Christian, coaché par Alexia

Coaching à l'insertion professionnelle

La demande de coaching était continuellement croissante en 2024. Pour y répondre, un travail de fond sur les outils a été mené : formulaires d'orientation, outils de matching, outils de suivi de l'avancée des coachings, etc.

Ce sont près de 100 coachings qui ont été lancés en 2024, pour des jeunes de 16 à 25 ans.

Les demandes provenaient soit des jeunes (suite à nos interventions en structure), soit des équipes éducatives qui se sont vite emparées de ce dispositif.

L'objectif du coaching était défini lors de la première rencontre, en trinôme, avec le jeune, son référent social et le bénévole coach.

Il était demandé aux parties prenantes du coaching de se retrouver régulièrement en présentiel (minimum 4 séances), généralement dans les locaux de l'association. Un suivi régulier de l'avancée des séances était réalisé par nos équipes, tout au long du coaching.

Des questionnaires de satisfaction étaient envoyés à l'issue des coachings, complétés d'appels téléphoniques avec les jeunes et leurs éducateurs pour comprendre si les attentes avaient été répondues.

Ce suivi qualitatif nous a permis d'identifier plus précisément les freins et les besoins des jeunes, et a pavé le chemin pour le travail de création de nouveaux programmes dédiés à l'insertion professionnelle des jeunes qui sera mené en 2025.

Zoom sur le recrutement des bénévoles

Un des grands enjeux de 2024 était de recruter de nouveaux bénévoles coachs pour répondre à la demande croissante d'accompagnement. Pour ce faire, une formation dédiée à la mission a été créée par nos équipes, en lien étroit avec nos travailleuses sociales, afin de nous assurer de la bonne compréhension, par les candidats, des enjeux des jeunes et de la posture attendue (proximité, ouverture, écoute). Dès le mois de février, nos formations étaient dispensées en ligne de façon bi-mensuelle. Ce sont ainsi 75 bénévoles qui ont rejoint l'aventure Chapitre 2 en 2024 !

Afin de répondre à leurs attentes et de les fidéliser, plusieurs événements leur ont été proposés tout au long de l'année : des temps de formation sur des thématiques en lien avec notre action, des moments d'échange sur leur expérience, mais aussi des apéros mensuels pour apprendre à mieux se connaître et fédérer les nouveaux venus autour du projet Chapitre 2 !

Si je n'avais pas été accompagné par mon coach sur la posture à adopter dans le monde pro, je n'aurais pas eu autant confiance en moi durant l'entretien que j'ai passé et qui m'a permis de décrocher un CDI !

Samake, coaché par Valentin



Ayman et son coach, Thierry, à un événement de communauté



Rencontres métiers

Plusieurs rencontres métiers ont été organisées au sein de nos entreprises partenaires.

L'occasion pour les jeunes de découvrir un secteur, en immersion le temps d'une demi-journée, et de poser toutes leurs questions aux professionnels présents.

Objectifs 2025

Si l'année 2024 nous a permis de formaliser et de structurer le suivi de nos programmes d'insertion professionnelle pour les proposer à un nombre croissant de jeunes, elle nous a aussi permis d'identifier des points bloquants pour répondre efficacement aux besoins des jeunes (objectifs de coaching trop larges, demandes faites dans l'urgence, manque d'adhésion de la part des jeunes, etc.).

En 2025, notre objectif principal sera de repartir des besoins via une étude terrain. Menée en collaboration étroite avec les jeunes et leurs équipes éducatives, elle nous permettra de proposer et de tester, dès l'année prochaine, de nouvelles actions pour lever efficacement les freins à l'insertion professionnelle des jeunes.

Pour répondre à cet objectif, le recrutement d'une personne dédiée à ce sujet est prévu pour début 2025.



Découverte du métier de technicien du gaz chez GRDF

CHAPITRE-2

CÔTE À CÔTE

Le Programme de bien-être de

CHAPITRE-2

BINÔMAGE

entre deux jeunes
du même sexe

COMMUN

entre deux personnes
de la même famille

DÉFI

entre deux personnes
de la même famille

CHAPITRE-2

NOTRE MISSION ?

Accompagner les jeunes en situation
de vulnérabilité à s'insérer
économiquement et socialement
vers l'autonomie.

**2024,
c'était aussi...**

Le concours La France s'Engage

La France s'engage est une fondation reconnue d'utilité publique qui détecte et récompense, tous les ans, les solutions les plus prometteuses dans le champ de l'entrepreneuriat social/à impact. En 2024 nous étions 402 structures candidates, 44 structures sélectionnées par un premier jury et 15 structures lauréates, dont Chapitre 2 !

Cette distinction nous permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et collectif jusqu'en 2027, d'une dotation financière pour développer l'association, grandir et changer d'échelle, ainsi que du label La France s'engage qui favorise notre crédibilité auprès de nos différentes parties prenantes.

Une reconnaissance de taille qui appuie notre légitimité et nous permet de voir encore plus grand pour les années à venir !



Benoit et Louis avec le trophée de la fondation



Chapitre 2 au ZEvent

La participation au ZEvent

L'année 2024 était aussi marquée par la participation de Chapitre 2 au plus grand événement de streaming caritatif en France !

Le ZEvent, c'est 135 streamers en live sur la plateforme Twitch pendant plus de 50 heures pour lever des fonds au profit de cinq associations.

Cette année, ce sont plus de 10 millions d'euros qui ont été collectés à l'issue de l'événements, et répartis à parts égales entre les associations.

La Fondation de France, qui gère cette opération, nous accompagne dans le déploiement de ces fonds les trois à cinq prochaines années.

L'animation de stands sur des festivals

Chapitre 2 a eu l'opportunité de tenir des stands lors de plusieurs festivals de taille en 2024.

Que ce soit à We Love Green, aux Solidays, ou au Cop1 Festival, ces événements étaient l'occasion pour nous de présenter nos actions à un tout nouveau public !

De quoi convaincre de nouvelles personnes de la pertinence de nos programmes... et de les inviter à rejoindre notre action !



Une partie de l'équipe sur le stand Chapitre 2 au festival We Love Green

Bilan financier



Budget

Évolution des coûts et des dépenses depuis 2022

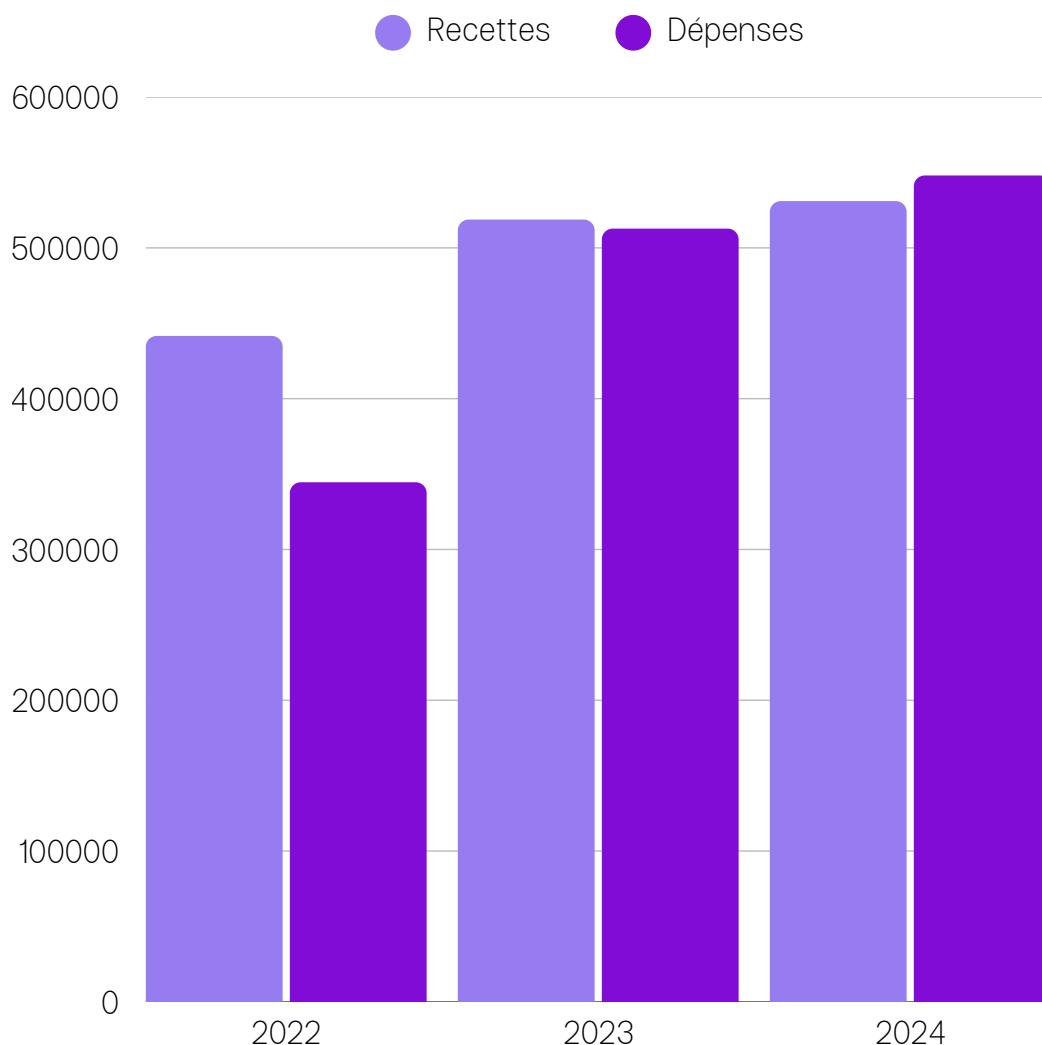
En 2024, le budget de l'association a connu une faible croissance, reflet d'une année placée sous le signe de la consolidation à la suite de la fusion des deux structures.

L'objectif principal n'était pas l'augmentation de l'activité ou du nombre de jeunes accompagnés, mais plutôt

l'intégration opérationnelle des organisations, tant sur les plans des processus, des outils que des équipes.

Le déficit observé cette année s'explique par une demande soutenue de la part des jeunes et des partenaires, ayant conduit à un fonctionnement des programmes à pleine capacité, dans un contexte de financement plus contraint qu'au cours des exercices précédents.

Ce déficit reste cependant maîtrisé, grâce à une trésorerie disposant d'un matelas de sécurité suffisant pour absorber ce type de fluctuation.



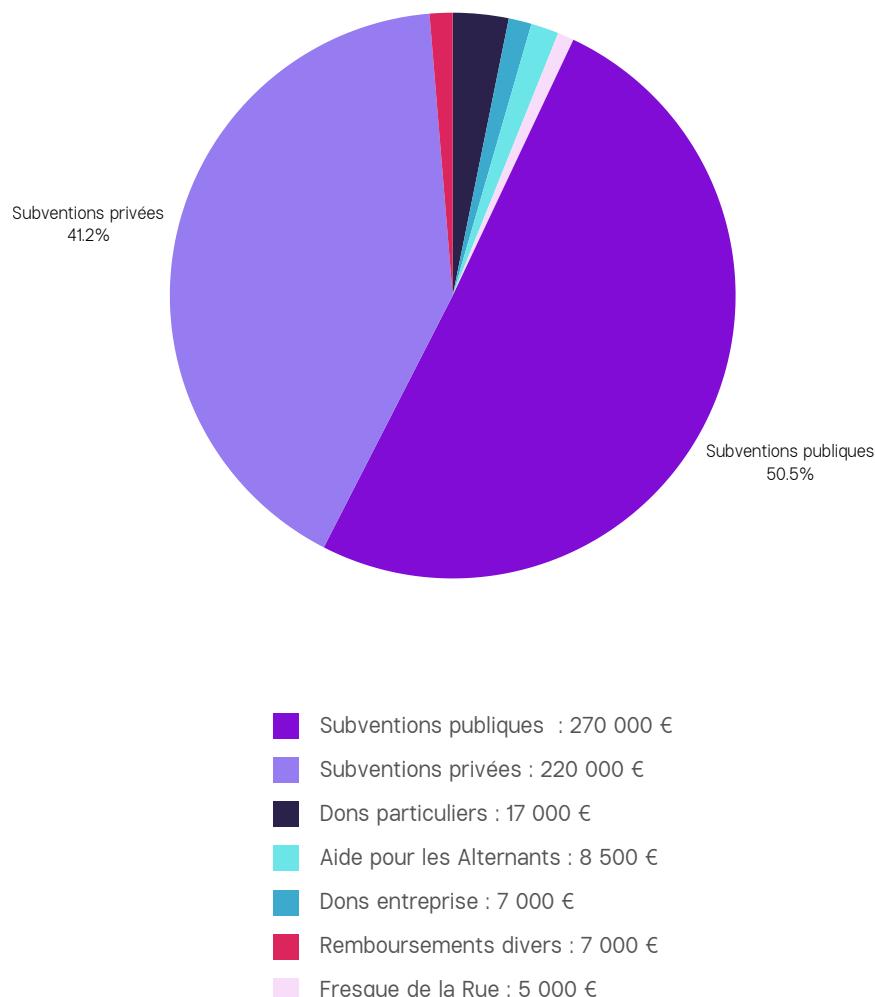
Budget

Sources de financement

Nos sources de financement étaient variées en 2024. Elles provenaient de sept postes distincts :

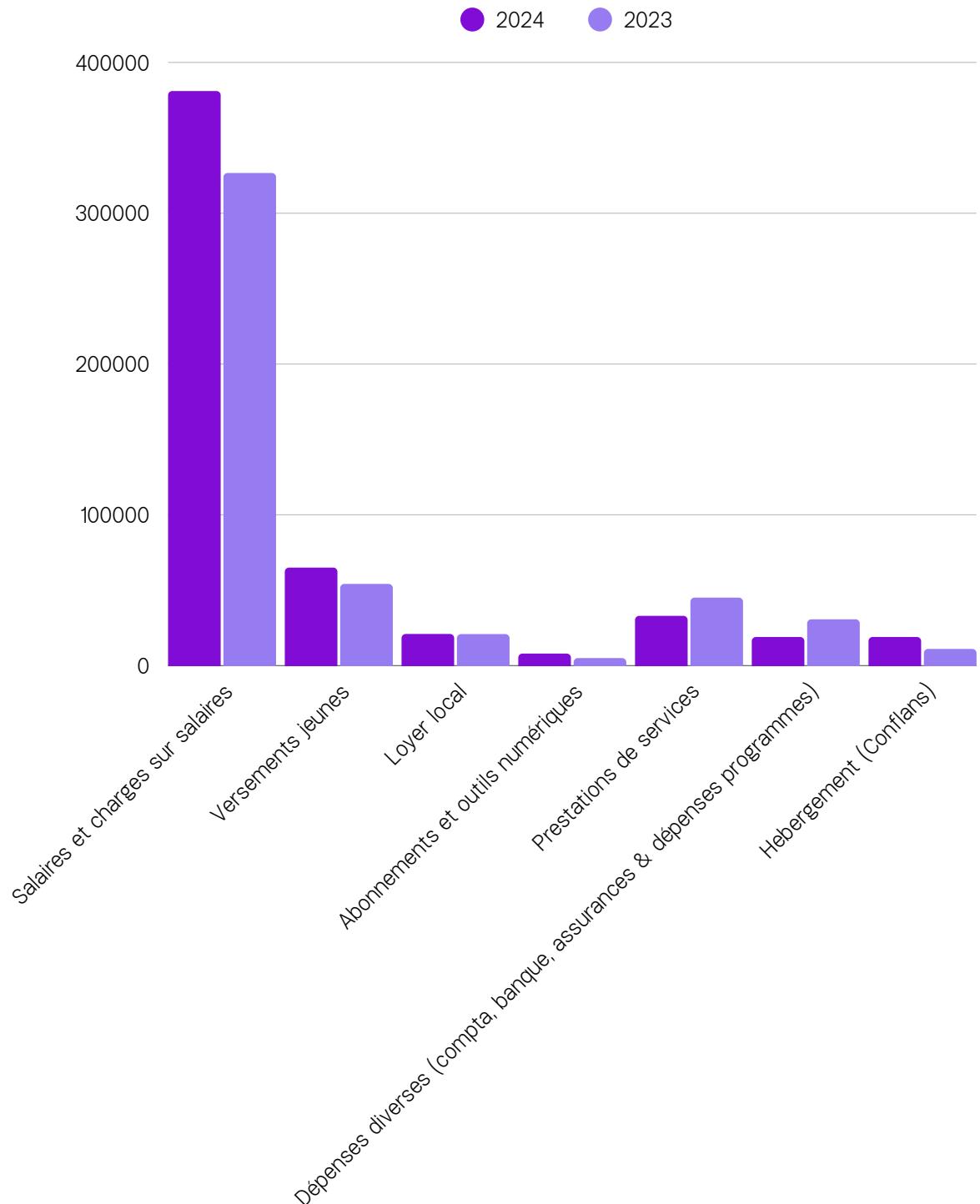
- Subventions publiques
- Subventions privées
- Dons particuliers
- Aide pour les Alternants
- Dons entreprise
- Remboursements divers
- Fresque de la Rue

Sur l'année 2024, les financements de Chapitre 2 provenaient à 50,5 % de fonds publics.



Budget

Répartition des coûts et évolution



**Un grand merci à nos partenaires
d'action sociale pour leur confiance et
leur collaboration quotidienne en
faveur des jeunes vulnérables**



**... ainsi qu'à toutes les structures qui
soutiennent financièrement nos
actions et nous permettent de
développer notre impact.**

MERCI !

Nos partenaires

Nos partenaires d'action sociale



Nos partenaires financiers



Merci !

Toute l'équipe de Chapitre 2 remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont soutenus en 2024 !

Un grand merci à nos partenaires et à nos donateurs, qui nous ont permis de soutenir de nombreux jeunes majeurs vulnérables et isolés,

À tous les bénévoles qui ont rejoint nos programmes cette année, pour leur engagement en faveur de la lutte contre l'exclusion des personnes vulnérables,

Et enfin, aux jeunes que nous accompagnons pour leurs témoignages et leur confiance.

Merci !

Agir avec Chapitre 2

Pour répondre aux besoins du plus grand nombre,
nous avons toujours besoin de soutien !

Faire un don à Chapitre 2

Faire un don à Chapitre 2 c'est :

- Lutter contre l'exclusion des jeunes majeurs vulnérables
- Participer à la lutte pour l'égalité des chances
- Accompagner des jeunes sans soutien dans leur projet d'insertion socio-professionnel
- Soutenir une association indépendante qui agit avec une approche pragmatique

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66 % des sommes versées (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

Un don de 50 € ne vous coûtera donc que 17 € après réduction fiscale !

Pour faire un don, rendez-vous sur
<https://www.chapitre2-asso.org/dons>

Pour vous engager à nos côtés,
découvrez nos différentes missions
en flashant le QR code ci-dessous !



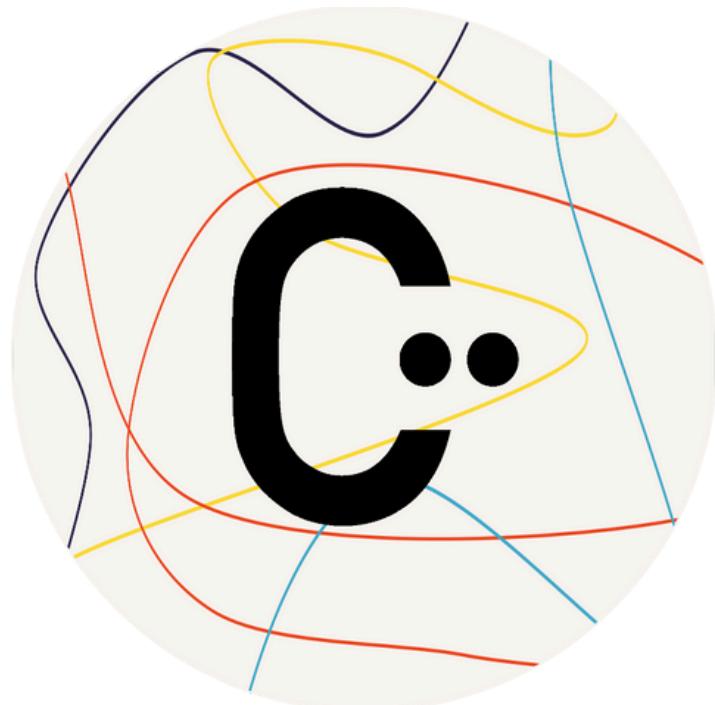
Devenir bénévole

Vous souhaitez vous engager en faveur des jeunes en situation de vulnérabilité ?

Devenez bénévole Chapitre 2 !

Rejoindre notre association en tant que bénévole, c'est :

- Partager une expérience humaine riche
- Rencontrer des personnes aux parcours variés
- Soutenir un jeune dans son insertion
- Lutter contre l'exclusion
- Sortir de sa zone de confort et développer de nouvelles compétences
- Faire partie d'une communauté de bénévoles engagés



Nous contacter

Chapitre 2
3 Avenue Victoria
75004 Paris
contact@chapitre2-asso.org

@chapitre2asso

